

L'ONUSIDA au MALI: Les Nations Unies face au SIDA

« Les besoins sont évidents, les solutions existent, maintenant, AGISSONS, ENSEMBLE. »

Juillet 2002- Peter Piot, Directeur Exécutif ONUSIDA, Barcelone

Sa genèse: l'ONUSIDA, Programme Commun des Nations Unies de lutte contre le VIH/SIDA a été créé en 1995, succédant au programme HIV/SIDA de l'OMS (GPA) sur la base du constat que la lutte contre le VIH/SIDA ne sera efficace qu'en terme de développement et de multi-sectorialité et pas seulement en terme de santé. L'ONUSIDA n'est donc ni un fond, ni une organisation. Les huit co-parrains, le PNUD, l'UNICEF, l'OMS, l'UNESCO, l'UNFPA, la Banque Mondiale, le PNUCID et le BIT, intègrent les questions relatives au VIH/SIDA dans leurs programmes. Le PAM s'y est récemment associé.

Ses quatre missions majeures sont, en tant que principal ambassadeur de l'action mondiale et nationale, de prévenir la propagation du VIH, d'offrir des soins et appuis aux personnes vivant avec le VIH - infectées et affectées - (PVVIH) de réduire la vulnérabilité des personnes et des communautés et d'atténuer ses retombées humaines et socio-économiques.

Son principal défi est de renforcer les capacités nationales, en facilitant et coordonnant les efforts de toutes les agences du Système des Nations Unies (SNU) d'une part et d'autre part de tous les partenaires internationaux et nationaux.

Encourager le partenariat, aider à définir des politiques et à établir de plans stratégiques, promouvoir un environnement social, politique et légal qui pousse les individus et les communautés à être responsables et se protéger et protéger autrui de l'infection par le VIH, voilà les traductions essentielles de ce défi.

Depuis sa création, ce programme a concrètement :

i. contribué au développement d'un partenariat

international (en Afrique: **IPAA** « International partnership against AIDS in Africa »),

ii. créé un Centre Mondial de documentation, mis en place des réseaux Internet (exemple : <http://www.unaids.org>) et des mécanismes d'identification de « meilleures pratiques » bien documentées et diffusées,

iii. développé des programmes d'appui et de recherche (initiative vaccinale, accès aux anti-rétroviraux , ...),

iv. plaidoyé auprès des décideurs et des leaders pour qu'ils ou elles s'engagent,

v. lutté pour un plus grand respect du droit des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, et pour que ces personnes soient considérées comme des acteurs incontournables, conduit depuis 1988 les campagnes mondiales annuelles.

Modes de fonctionnement au Mali:

Ils s'appliquent en fait à travers la somme des activités relatives au VIH/SIDA entreprises par l'ensemble des 7 Agences co-parrains (le PNUCID n'est pas représenté au Mali).

Les représentants de ces agences se réunissent régulièrement en un groupe thématique (GT) pour développer une vision commune permettant de planifier, mettre en place et évaluer leurs activités relatives au VIH/SIDA. Ce GT, créé en 1997, construit son action dans le cadre de la coordination du système, animé par le Coordinateur Résident et Représentant du PNUD. Il est présidé par le Représentant d'une des agences, par un système de rotation annuelle. En trois ans, il y a eu trois présidences : l'OMS, la BM, l'UNICEF, et depuis le 1er janvier 2003, l'UNFPA.

Ce groupe thématique peut être élargi aux chefs de toutes les missions et agences des partenaires au développement ; il se réunit en général une fois par an.

Etant donné la transversalité des questions liées au SIDA dans les politiques des Nations Unies, un point focal est désigné au sein de chaque agence; l'ensemble de ces points focaux, associés aux principaux partenaires au développement forme le

groupe de travail technique élargi (GTT). Il est composé actuellement des points focaux des agences des Nations Unies, de la coordination du Programme national de lutte contre le SIDA (PNLS), de l'Union européenne, des principales coopérations bilatérales (Américaine, Française, Allemande, Suisse et Canadienne), des principales ONG travaillant sur les questions du SIDA, en particulier les associations des PVVIH. La fonction principale de ce **GTT** est de mener la concertation technique de l'appui au pays.

Le Coordinateur ONUSIDA Pays (anciennement Conseiller Programme Pays), a pour fonction de soutenir le GT et le GTT, de fournir un soutien technique cohérent et synergique au Programme national de lutte contre le SIDA (PNLS). Il a pour défi d'animer toutes les structures du programme décrites ci-dessus. Son rôle est plus stratégique que technique : plaidoyer, coordination de l'appui au pays, gestion de la réalisation des résultats (Monitoring & Evaluation) du PNLS. La plupart des aspects techniques sont pris en compte par les différentes agences, en fonction de leurs avantages comparatifs.

Une équipe Inter Pays ONUSIDA (couvrant une quinzaine de pays de la sous-région) est basée à Abidjan pour soutenir à son tour techniquement les groupes thématiques.

Principaux résultats de l'ONUSIDA au Mali :

- Appui au PNLS pour l'établissement d'un Plan national stratégique 2001-2005 et à sa mise en œuvre, principalement dans ses aspects de mobilisation communautaire, de décentralisation et de multi-sectorialité, en s'appuyant sur la société civile
- Concertation large avec les principaux partenaires
 - Allocation de fonds d'accélération de programmes (140.000 US\$ en 1999, 120.000 et 150.000 US\$ en 2001 et 110.000 US\$ en 2002) pour des activités novatrices et/ou cruciales.
 - Appui au développement d'une politique de prise en charge médico-psycho-sociale et accessible des personnes infectées.

- Des activités d'information/sensibilisation à l'adresse de tout le personnel des agences du SNU sont actuellement menées.

Principaux défis du Groupe Thématique au Mali :

- Etablissement d'un Plan annuel Intégré du SNU (dans le cadre de l'UNDAF 2003-2007)
- Appui dans le développement de partenariats, dans la mise en place de mécanismes d'évaluation (en référence aux recommandations de l'UNGASS - Assemblée spéciale des NU consacrée au VIH/SIDA, tenue à New York en juin 2001 - et aux objectifs du millénaire), dans la mobilisation des ressources (y inclus l'identification des 'gaps' et l'accès des bénéficiaires à ces ressources,...)
- Renforcement des organes et mécanismes de coordination